



## Installation : Choix d'une structure d'exploitation

*Je vais m'installer en agriculture et je recherche la forme de société la mieux adaptée à ma situation.*

➔ ***Nous vous aidons à choisir la meilleure structure pour votre installation.***

### Qui est concerné ?

*Tout agriculteur, candidat à l'installation*

### Notre prestation

*Nous nous rencontrons pour analyser votre situation ou votre projet. Nous vous présentons les avantages et les inconvénients d'une installation en nom propre ou d'une installation en société.*

*Nous vous conseillons également sur la maîtrise du foncier (procédure de contrôle des structures, baux, cession de baux...)*

*Si nécessaire nous effectuons des recherches complémentaires pour approfondir la réglementation.*

### Nos +

*Vous bénéficiez d'une approche très personnalisée, et de l'intervention d'autres spécialistes de notre Compagnie en fonction des sujets à traiter.*

### DUREE

2 à 4 heures

### NOS TARIFS

Cf. fiche tarifaire

### NOTEZ-LE

Rendez-vous à la Chambre d'agriculture ou sur votre exploitation



### Contact :

Service concerné : Service Entreprise et Territoire  
Téléphone : 01 39 23 42 39





## LEGENDE ICONES



INDIVIDUEL



EN GROUPE



SUR VOTRE EXPLOITATION



A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE (siège au Chesnay 78) OU  
L'UNE DE SES ANTENNES (cf. carte)



PONCTUEL



PAR ABONNEMENT

